

Février 2025

Chers collègues,

Le Comité Social et Économique (CSE) joue un rôle clé dans la vie de notre association. Il est votre interlocuteur privilégié pour défendre vos intérêts, améliorer vos conditions de travail et vous informer sur les décisions qui vous concernent.

Nous souhaitons remercier M. MASSART, ancien secrétaire, pour son investissement et son engagement. Nous avons le plaisir de vous annoncer que Mme RIMLINGER a été élue secrétaire et M. MONTALON secrétaire adjoint.

Pour information :

Concernant la Mutuelle : comme tous les organismes mutuels de France, nous avons subi une forte augmentation de tarif ; nous, le CSE avons fait le choix de maintenir la plus haute garantie possible et d'augmenter notre participation afin de limiter l'impact financier de cette hausse.

Concernant les œuvres sociales et la carte YEATI, à la suite d'un redressement, l'URSSAF nous impose de garder les chèques ANCV pour la dotation vacances (version papier). Cependant, la carte cadeau YEATI reste valable pour les bons d'achat de fin d'année. Veillez, donc à bien garder votre carte YEATI pour la dotation de Noël. Aussi, pensez à bien remplir vos dossiers ASC qui sont joint à votre fiche de paie afin de ne pas renouveler les difficultés rencontrées par certains.

Soyez assuré que le CSE a à cœur d'être au plus près des préoccupations des salariés, de ses pairs, et ainsi s'engage dans un premier temps, à améliorer sa communication. Aussi, vous trouverez le PV de chaque réunion CSE affiché dans votre établissement.

Pour finir, 2025 est une année charnière au regard de l'évaluation externe. Si l'enjeu est important pour nos établissements ; c'est aussi l'opportunité de valoriser nos pratiques, notre engagement. Être reconnu de par notre implication et notre professionnalisme ne peut être qu'un levier supplémentaire à la table des négociations....

Cordialement

Pour le CSE, La secrétaire, Caroline Rimlinger.